

Le Littoral de la Charente Maritime - 04/12/2020

CHARENTE-MARITIME SNCF Réseau lance une consultation en ligne sur l'utilisation des pesticides

Cette deuxième phase du processus de concertation est ouverte au grand public. Elle doit déboucher sur l'élaboration d'une charte sur l'utilisation des produits phytosanitaires sur les voies ferrées.

C'est une obligation née de la loi Egalim du 27 décembre 2019. L'utilisation des produits phytosanitaires à proximité des zones d'habitation doit être encadrée par une charte prévoyant des mesures de protection des riverains. Et cette charte doit être élaborée en concertation entre utilisateurs et riverains. SNCF Réseau donc lancé une première consultation. Elle s'est déroulée sous forme d'ateliers participatifs, du 22 septembre au 22 octobre. Elle a réuni des représentants d'associations (usagers, consommateurs, environnement), des élus locaux et s'est conclue par des pistes d'engagement. La seconde phase démarrée le 23 novembre est ouverte au grand public jusqu'au 23 décembre.

3 500 de voies à entretenir dans la Région

Elle prend la forme d'une consultation en ligne sous forme de questionnaire en quatre étapes. Le participant indique ses priorités sur trois thématiques : information des riverains (calendriers des traitements ...) mesures de protection (produits et matériel utilisé ...), modalités de dialogue et de conciliation. Un espace est prévu pour poser des questions ou autre pour ajouter des commentaires. Cela prend dix minutes tout au plus. Une fois la consultation achevée, la charte sera élaborée, courant janvier 2021. Elle sera alors adressée au préfet de chaque département pour approbation le mois suivant. En Nouvelle-Aquitaine, SNCF Réseau entretient 3 500 km de voies et leurs abords. Pas toutes de la même façon selon que l'on se trouve en zone urbaine ou en zone rurale où la végétation est plus abondante. Vingt-sept trains œuvrent à l'entretien des voies. Ils sont épaulés par 27 camions désherbeurs pour les zones qui ne leur sont pas accessibles. La présence de végétation sur les voies ferrées pose de sérieux problèmes de sécurité. Elle peut être une source d'accidents ou de retard des trains. Leur entretien est donc primordial.

Une nouvelle génération de trains désherbeurs

Le reproche qu'on nous fait c'est d'être opaques par rapport à interventions, explique Geneviève Latxague, responsable régionale relations extérieures et relations presse. Les riverains veulent être mieux informés. La charte est un engagement sur des choses qu'on fera différemment ou plus du tout. Comme toutes les contraintes l'engagement favorise l'imagination à travers la recherche de solutions alternatives. » Sur le plan opérationnel,

SNCF Réseau a déjà entamé des démarches pour sortir du glyphosate fin 2021. Avec pour objectif d'abandonner à terme les produits phytosanitaires de synthèse. Des produits à base d'huile de colza sont ainsi testés pour le désherbage. Cela suppose de changer les trains désherbeurs. L'opérateur va en profiter pour investir dans de l'équipement de nouvelle génération. Les nouveaux trains désherbeurs seront équipés d'un système relié à un GPS prenant en compte la cartographie des lieux qu'ils traversent. En particulier les zones de non-traitement (passages à niveaux, zones de captage d'eau ...). A l'occasion des travaux sur les voies, du géotextile est systématiquement déposé sous le ballast pour éviter la repousse de la végétation. L'écopaturage est également expérimenté sur les bandes de proximité. Enfin des solutions sont à l'étude pour y remplacer les espèces envahissantes (les robiniers) par d'autres plus adaptées.